

Auteur, titre et références du texte :

A. ANGOT, « Les Provenchères », dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1908, n° 24, p. 461-463.

Mis en ligne par :

Archives départementales de la Mayenne
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France
archives@cq53.fr

Date de première mise en ligne : 28 avril 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0064

Texte relu par :

Valérie Duroy

d'après un exemplaire conservé aux
Archives départementales de la Mayenne
(cote : BC 78\1908\24).

D'autres textes sont disponibles

sur le site des Archives de la Mayenne :
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

LES PROVENCHÈRES

Il y a deux ans environ, M. l'abbé Lebourge, curé d'Athée, me fit part d'une découverte de ruines gallo-romaines qui venait d'être faite accidentellement, dans un champ du lieu de Monternault, nommé les Provenchères. Un berger, en élargissant une fissure qui s'était produite dans un léger affaissement du sol, avait reconnu une sorte de galerie souterraine, presque complètement remplie de décombres.

J'avais fait part à la Commission de cette communication en supposant, d'après les dires de mon correspondant, que cet établissement récemment découvert était distinct de celui des Provenchères de Craon, explorées, il y a cinquante ans, par MM. de Bodard et Pommerais. Il n'en est rien. Le monument qu'on vient de remettre à jour n'est autre que celui qui est figuré sur le plan dressé par M. de Bodard, sous forme de deux cercles concentriques. Le champ des Provenchères où il se trouve est bien situé en Athée, mais l'établissement se prolongeait sur une pièce de terre de la commune de Craon.

Les fouilles qui viennent d'être faites et qui n'ont malheureusement pour but que de détruire les derniers vestiges de ce monument en les exploitant comme carrière, permettront néanmoins, grâce aux photographies que M. le comte Foulques de Quatrebarbes a bien voulu en prendre, de donner une idée plus exacte de cette partie de l'édifice. C'était bien une galerie souterraine circulaire, voûtée en blocage ; les murs très épais qui en formaient les deux côtés, ne sont appareillés et jointoyés qu'à l'intérieur, comme on peut le voir sur la photographie. Sur place, on peut se convaincre que l'autre face des deux murs est en blocage coulé contre la paroi de l'excavation préparée. L'espace libre, constituant la galerie proprement dite, n'avait pas plus de 1 m 10 centimètres du sol à la naissance de la voûte : on n'y remarque aucune trace de feu ; la hauteur était insuffisante pour qu'on y pût circuler facilement ; sa destination probable était donc de servir de magasin pour les vivres ou provisions. Au-dessus devait s'élever une habitation dont il ne reste plus de traces.

Le déblaiement a été fait sans aucune précaution. J'ai su par M. Barrabé, propriétaire à Craon, que plusieurs briques portant des inscriptions en plusieurs lignes, avaient été trouvées par l'ouvrier. Celle que M. Barrabé avait vue commençait, m'a-t-il dit, par le mot ΙΙΙΙΙΙΟΣ ; une autre plus longue serait restée aux mains de l'un des ouvriers. Les démarches que j'ai faites depuis, par correspondance, auprès de M. le vicaire d'Athée et de M. Barrabé, sont restées sans résultat.

A la fin de la saison, il ne restera plus rien de l'édifice dont on emploie les pierres à encaisser les chemins¹.

Je profiterai de l'occasion pour signaler la disparition totale d'une autre ruine gallo-romaine, qu'on voyait encore, il y a trois mois, près du bourg de Saint-Saturnin-du-Limet, dans une pièce de terre de la ferme dite la Métairie, appartenant à M. Le Tort de la Chevronnaie. Cette muraille avait été signalée par M. de Bodard, qui y voyait, soit une ruine romaine, soit les vestiges d'une ancienne église. L'origine gallo-romaine de la muraille est certaine, car le champ tout entier est encore jonché de briques téglulaires. L'établissement était situé près d'une source, mais les restes en étaient trop peu considérables pour qu'on puisse émettre une opinion sur son importance et sa destination. La seule question intéressante que l'on pourrait résoudre, serait celle de la provenance des matériaux consistant en un grès blanc, dur et très fin. La pierre manquant absolument dans le pays, ces matériaux peuvent avoir été importés d'une distance fort grande.

A. ANGOT.

¹ Les dimensions de l'édifice données par M. de Bodard ne sont pas complètement exactes. La galerie n'a pas plus de 2 m 20 de largeur ; les murs ont l'un 1 m 60, et l'autre 1 m 80 d'épaisseur. Je n'ai vu aucune trace de cordons de briques. Quant aux voûtes, leur existence est attestée par les amorces que l'on voit encore.